

Négociations Annuelles Obligatoires**Application 2023**

Les **élus**
table des
Direction du
pour 2023
soit
présentation



CFE-CGC ont choisi de **quitter la négociations**, après l'annonce par la **montant indécent d'augmentation (5%** incluant les 50€ obtenus en 2022 **réellement 3%)**, sans attendre la d'autres mesurètes de compensation.

La Direction n'a **pas entendu** ni compris **les attentes fortes des salariés**, relayées par **les élus CFE-CGC**.

Pour rappel, la **CFE-CGC avait demandé 8% d'augmentation** après intégration des 50€ de 2022. Demande étayée par le niveau **d'inflation 2022 de plus de 6%**, la sur-inflation liée à la levée du bouclier tarifaire de 2% et l'augmentation du SMIC 2022 de 7,76%.

Depuis plusieurs années, les **salariés SPIE** ont concédé **beaucoup d'efforts** pour pallier à la crise COVID mais également le manque de personnel lié aux **nombreuses démissions** et aux **difficultés de recrutement**. Dans le même temps, les performances économiques du groupe SPIE ne cessent de croître. Seuls les **actionnaires profitent de ces bons résultats**. **Les salariés voient, pendant ce temps là, leur pouvoir d'achat diminuer.**

La Direction ne cesse de parler de fidélisation mais une fois de plus, le constat est, qu'il ne s'agit **que de paroles**.

L'attribution d'une augmentation correcte aurait été une marque **de reconnaissance** de **l'implication** et de la contribution **des salariés** dans la bonne performance du groupe Spie.

Faut-il encore de nombreuses démissions pour que la Direction entende les salariés ?

Les élus CFE-CGC s'interrogent de **l'intérêt à continuer un dialogue social** avec la Direction puisqu'ils ne sont pas entendus.

